

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT-BOULES

CBD DE L'ARDECHE

INDEMNITES D'ARBITRAGE

Applicables au 25/09/2010

(Décision du Comité Directeur du 17/09/2010)

Indemnité kilométrique :	0.28€
Hébergement :	50.00€
Repas midi :	17.00€
Repas soir*	20.00€
½ journée (compétition traditionnelle) :	30.00€
Journée (compétition traditionnelle) :	40.00€
Rencontre Clubs Sportifs :	30.00€
Arbitrage après 20h00 :	6.00€/heure

* : Un repas du soir est facturé si la compétition n'est pas terminée à 19 h00

Semi-Nocturnes :

Fin de compétition

- Avant minuit : IK + 1 Repas du Soir + ½ journée
- Entre minuit et 2h00 : IK + 1 Repas du Soir + 1 journée
- Après 2h00 : IK + 1 Repas du Soir + 1 journée + 6€/heure à partir de 2h00